



Monsieur le Président
À
Mesdames et Messieurs
les délégués communautaires

Florac-Trois-Rivières, le 02/02/2023

Direction générale des services
Ref: HC/DB/- 2023-001

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

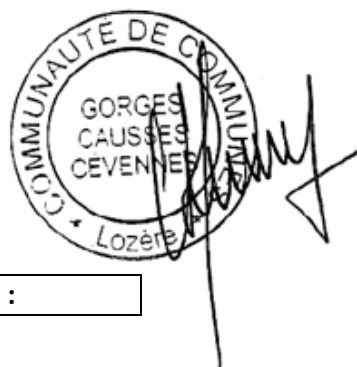
Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance ordinaire du Conseil communautaire, qui se tiendra à la Salle des fêtes, Bédouès, le :

Jeudi 9 février 2023 à 18 heures.

Comptant sur votre présence, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,
Henri COUDERC



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

Intervention :

- Présentation du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) des Milieux aquatiques 2023-2027 du Syndicat Mixte Bassin Versant Tarn Amont

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'Assemblée délibérante :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières
Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86
Email : contact@florac-sudlozere.fr - www.gorgescaussescevennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- ✓ Décisions du Bureau :
- ✓ Décision du Président :

RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DES SERVICES

1. Mise à jour du tableau des effectifs communautaires
2. Convention de partenariat avec le CDG48 au titre de la procédure de médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique

ENVIRONNEMENT - NATURA 2000 - GRAND SITE DE FRANCE

3. Candidature Label Grand Site de France - Validation des enjeux et du plan d'actions à 6 ans

MOYENS & PATRIMOINE

4. Demande de subvention concernant la mission de classement des archives communautaires
5. Convention de partenariat avec l'Institut SupAgro Florac pour la mise à disposition de salles

EAU - ASSAINISSEMENT

6. Actualisation des conventions de mise à disposition des agents communaux
7. Modification de la convention optimisée d'évacuation des eaux usées de l'usine de Quézac

TRAVAUX STRUCTURANTS

8. Restructuration du Rochefort : plan de financement complémentaire
9. Convention de partenariat avec le CAUE dans le cadre du projet de restructuration de l'unité de vinification

AFFAIRES PREPAREES PAR LE BUREAU

10. Renouvellement du contrat publicitaire avec la société INFOCOM - Véhicule électrique
11. Autorisation donnée au Président pour ester en justice - Affaire La Ruche à Rousses
12. Convention de partenariat concernant la gestion du transport des collégiens de Meyrueis

Questions et informations diverses :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86

Email : contact@florac-sudlozere.fr - www.gorgescaussescevennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h